

Sybillle CHAPEU

Déliar les liens du joug

TROIS PRETRES ET UN PASTEUR

DANS

LA GUERRE D'ALGERIE

DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE BESANCON
LE PASTEUR MATHIOT
 coïnculpé avec une étudiante et un musulman d'atteinte à la sécurité de l'Etat:
 — JE N'AI AGI QUE PAR CHARITE CHRETIENNE
 DE BESANCON, NOTRE ENVOYE SPECIAL H.C. PETRA
 NOUS TELEPHONE :

Les trois prévenus assis côte à côte dans le box de la petite

L'ABBÉ KERLAN EST
CONDAMNÉ A CINQ ANS
DE PRISON AVEC SURSIS

Le 17 février dernier, devant le tribunal des Hautes-Savoies d'Annemasse, en contrôlant l'identité de deux automobilistes, les policiers français établirent que l'un d'eux, Jean Crespi, était déserteur. Le conducteur de la voiture, Diego Masson-Makles, 24 ans, musicien, demeurant à Paris, 65, rue Sainte-Anne, reconnut qu'il conduisait un camarade en Suisse pour le soustraire à son devoir militaire. D'autre part, des tracts et des publications : « Appel aux Jeunes Français » et « Jeune Résistance », incitant les Français à la désertion pour ne pas participer à la guerre d'Algérie, étaient saisis dans la voiture.

Le 17 février dernier, devant le tribunal des Hautes-Savoies d'Annemasse, en contrôlant l'identité de deux automobilistes, les policiers français établirent que l'un d'eux, Jean Crespi, était déserteur. Le conducteur de la voiture, Diego Masson-Makles, 24 ans, musicien, demeurant à Paris, 65, rue Sainte-Anne, reconnut qu'il conduisait un camarade en Suisse pour le soustraire à son devoir militaire. D'autre part, des tracts et des publications : « Appel aux Jeunes Français » et « Jeune Résistance », incitant les Français à la désertion pour ne pas participer à la guerre d'Algérie, étaient saisis dans la voiture.

Le 17 février dernier, devant le tribunal des Hautes-Savoies d'Annemasse, en contrôlant l'identité de deux automobilistes, les policiers français établirent que l'un d'eux, Jean Crespi, était déserteur. Le conducteur de la voiture, Diego Masson-Makles, 24 ans, musicien, demeurant à Paris, 65, rue Sainte-Anne, reconnut qu'il conduisait un camarade en Suisse pour le soustraire à son devoir militaire. D'autre part, des tracts et des publications : « Appel aux Jeunes Français » et « Jeune Résistance », incitant les Français à la désertion pour ne pas participer à la guerre d'Algérie, étaient saisis dans la voiture.

Devant le tribunal militaire de Lyon
L'ABBÉ CORRE
 au procès "Jeune Résistance"
 "Le curé d'Ars était aussi un déserteur"

De LYON, Georges DAUDON téléphone :

Le 17 février dernier, devant le tribunal des Hautes-Savoies d'Annemasse, en contrôlant l'identité de deux automobilistes, les policiers français établirent que l'un d'eux, Jean Crespi, était déserteur. Le conducteur de la voiture, Diego Masson-Makles, 24 ans, musicien, demeurant à Paris, 65, rue Sainte-Anne, reconnut qu'il conduisait un camarade en Suisse pour le soustraire à son devoir militaire. D'autre part, des tracts et des publications : « Appel aux Jeunes Français » et « Jeune Résistance », incitant les Français à la désertion pour ne pas participer à la guerre d'Algérie, étaient saisis dans la voiture.

TRIBUNAL MILITAIRE

TROIS ANS DE PRISON FERME
POUR LE PÈRE DAVEZIES
 Le Tribunal a refusé les circonstances atténuantes et le sursis

(Compte rendu d'audience de M. de Madelin JACOB)
 PAS de circonstances atténuantes pour le Père Davezies. Pas de sursis. Il n'y en avait plus de disponible pour vous, Père Davezies. Les gens d'un face ont tenu pris. Et sans doute faut-il en mettre en réserve à l'intention des plasticiens.

Le 17 février dernier, devant le tribunal des Hautes-Savoies d'Annemasse, en contrôlant l'identité de deux automobilistes, les policiers français établirent que l'un d'eux, Jean Crespi, était déserteur. Le conducteur de la voiture, Diego Masson-Makles, 24 ans, musicien, demeurant à Paris, 65, rue Sainte-Anne, reconnut qu'il conduisait un camarade en Suisse pour le soustraire à son devoir militaire. D'autre part, des tracts et des publications : « Appel aux Jeunes Français » et « Jeune Résistance », incitant les Français à la désertion pour ne pas participer à la guerre d'Algérie, étaient saisis dans la voiture.

G.R.H.I.
 Université de Toulouse-II